

S'LO

Conformément aux articles L.2121-12 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, l'an deux mille vingt-six, le trente mars, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le vingt-trois mars 2026 s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

Présents :

Pascal Pochat-Baron, Laëtitia Secco, Martial Macherat, Véronique Alexandre, Paul Girard, Véronique Drouet Novel, Michel Staropoli, Francis Goey, Monique Cocolomb, Sébastien Pellet, Gauthier Aigloz, Marie Devesa, Antoine Cenci, Isabelle Pillet, Pierre Valentin, Gerald Vigny, Nadia Laoufi, Florian Grange, Christophe Copchard, Zénaïde Montesinos, Gerard Milesi, Nadine Broisin, Eric Coulon, Valérie Bruna Bleichner, Roselyne Viollet, Carole Gavard Molliard

Absents représentés :

Florence Pierre (pouvoir à Laëtitia Secco),

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Madame Nadia Laoufi est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 27
Présents : 26
Représentés : 1
Votants : 27

ADMINISTRATION GENERALE

D2026_049 - Formation et composition des commissions municipales

Rapporteur : Pascal Pochat-Baron, Maire

Vu l'article L2121-22 du CGCT,

Monsieur le Maire précise que le conseil municipal a la possibilité de former des commissions municipales chargées d'étudier les affaires qui lui sont soumises. Ces commissions municipales ont une fonction exclusivement préparatoire et n'exercent qu'un rôle consultatif

Monsieur le Maire est président de droit de l'ensemble des commissions, mais il peut déléguer le rôle de convoquer et présider la commission à l'un de ses adjoints.

Il est proposé au Conseil municipal d'entériner la création et la composition des commissions municipales.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **CRÉE et ENTERRINE les commissions ci-dessous**

Communication - Vie associative et commerces

Adjoint responsable : Laëtitia Secco

BROISIN Nadine
CENCI Antoine
COULON Eric
DEVESA Marie
GIRARD Paul
PILLET Isabelle
VIGNY Gérald

SLOW

**Affaires scolaires - petite enfance -
CMJ**

Adjoint responsable : Gérald VIGNY

ALEXANDRE Véronique
COPCHARD Christophe
DEVESA Marie
GIRARD Paul
LAOUFI Nadia
DROUET NOVEL Véronique

**Vie associative - fêtes et
cérémonies officielles**

Adjoint responsable : Sébastien

PELLET

AIGLOZ Gauthier
COPCHARD Christophe
DEVESA Marie
GAVARD MOLLIARD Carole
MONTESINOS Zénaïde
VIOLLET Roselyne

**Travaux - bâtiments - voirie -
réseaux secs et humides -
aménagement routiers et sécurité**

Adjoint responsable : Pierre VALENTIN

AIGLOZ Gauthier
BRUNA-BLEICHNER Valérie
CENCI Antoine
GOY Francis
GRANGE Florian
MILESI Gérard
SECCO Laëtitia

**Développement durable -
environnement et agriculture -
cimetière**

Adjoint responsable : Véronique

DROUET-NOVEL

COCOLOMB Monique
GAVARD MOLLIARD Carole
COULON Eric
AIGLOZ Gauthier
LAOUFI Nadia
VIOLLET Roselyne

Animation - Culture

Adjoint responsable : Isabelle PILLET

LAOUFI Nadia
GIRAD Paul
BRUNA-BLEICHNER Valérie
AIGLOZ Gauthier

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le 03/04/2026
ID : 074-217403112-20260330-2026_049-DE

SLO

**Urbanisme - mobilité -
aménagement du territoire**

Adjoint responsable : Francis GOY

LAOUFI Nadia
SECCO Laëtitia
MACHERAT Martial
MILESI Gérard
PILLET Isabelle
STAROPOLI Michel

MANDATE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

VOTE	POUR	27
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour Extrait conforme

Le Maire,
Pascal POCHAT-BARON



La secrétaire de séance
Nadia LAOUFI

Certifié exécutoire
Télétransmission sous-préfecture le
Publication en ligne le
Pour le Maire et par délégation,
Le directeur Général des Services,
Stéphane COCHARD

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 03/04/2026

SLO

ID : 074-217403112-20260330-2026_049-DE